

déjà dit, on voit dans les arrachements des murs que ceux-ci sont composés de parements, dont l'intervalle est rempli par du béton, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les autres constructions analogues dont nous possédons les restes, pour s'assurer que ce système de maçonnerie était au moins aussi usuel de leur temps qu'il a pu l'être par la suite. Ainsi donc rien ne doit empêcher d'admettre que les aqueducs de Neyron ont, comme les autres, une existence d'environ deux mille ans, et que loin d'avoir été édifiés dans les temps de la féodalité, ils en ont au contraire subi la délétaire influence.

Pour terminer l'exposé de ces considérations, il reste à aborder une dernière question, la plus délicate de toutes, qui est celle de la hauteur de la galerie relativement au niveau du Rhône, et cette discussion offrira le double résultat de confirmer d'une part la destination présumée de l'ouvrage, tandis que de l'autre elle achèvera de démontrer d'une manière irréfragable que le lit du Rhône n'a pas subi des modifications bien notables dans son altitude depuis l'époque historique la plus reculée.

Jusqu'à présent nous nous étions contenté d'admettre d'une manière un peu vague, que le canal aboutissait dans les eaux du fleuve à Neyron ; mais celui-ci est sujet à des variations, dont les unes sont périodiques et les autres irrégulières, et il s'agit de s'assurer des limites inférieures, entre lesquelles il pouvait remplir son but. Sous ce rapport, un terme bien essentiel nous est offert par les années qui viennent de s'écouler.

Dès l'année 1839, les glaciers des Alpes avaient subi une énorme diminution; une sécheresse prolongée survint encore dans l'été de 1840, et il résulta de cette réunion de causes, un phénomène extraordinaire en ce que la crue